

Des Nouvelles de l'ADA



Asile et Pandémie

Cette année a été marquée par les importantes perturbations apportées par la pandémie de la Covid-19 à chacun d'entre nous. Les demandeurs d'asile n'ont pas été épargnés et ont vécu de plein fouet les difficultés engendrées par cette situation inédite.

Certes des places d'hébergement supplémentaires ont été ouvertes mais cela n'a pas suffi, de loin, à résoudre le grave problème de l'hébergement des demandeurs d'asile qui ont encore été en grand nombre laissés à la rue. Dépourvus du soutien des travailleurs sociaux, les demandeurs d'asile se sont retrouvés dans une situation d'insécurité extrême, l'annulation des auditions à l'OFPRA et des audiences à la CNDA n'ont fait qu'augmenter leur inquiétude.

Les psychologues, bénévoles de l'ADA, qui assurent un soutien psychologique auprès des demandeurs d'asile, (souvent des femmes avec enfants) ont fait part à l'ensemble des bénévoles, de la grande détresse psychologique dont ces femmes souffrent et de leur

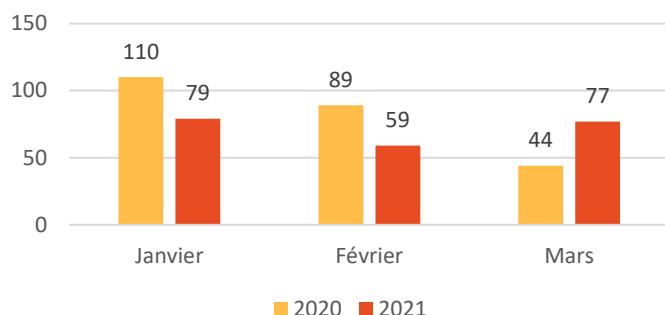
profond sentiment d'isolement.

On ne peut que déplorer que, face à cette situation, les pouvoirs publics poursuivent leur volonté de réduire les droits des demandeurs d'asile et de précariser leurs conditions d'existence. L'espoir mis brièvement sur une nouvelle politique impulsée par l'Union Européenne s'est vite évanoui. On constate malheureusement qu'à l'instar des victimes de la Covid-19, les demandeurs d'asile ne sont plus que des chiffres et que les personnes sont de plus en plus invisibilisées. Les pouvoirs publics profitent également de cette période de crise pour passer en marche forcée au tout numérique, laissant les plus fragiles sur le côté.

Pendant cette période difficile, l'ADA n'a jamais renoncé à apporter son aide aux demandeurs d'asile, assurant la transmission des dossiers à la CNDA, remettant en place des permanences d'accueil, assurant toutes les formes de soutien possibles

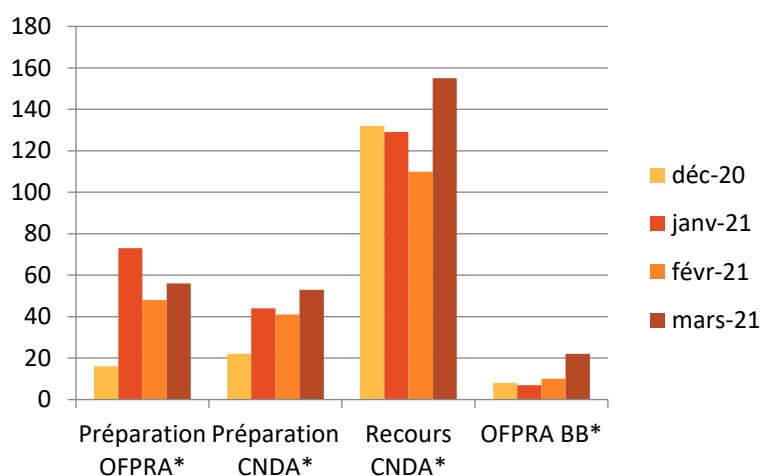
Quelques chiffres

Nombre de primo-arrivants



Les mesures sanitaires et la fermeture des frontières ont encore un impact fort sur le nombre de demandeurs d'asile arrivant pour la première fois en Isère.

Si le nombre de primo arrivants n'est pas reparti à la hausse, on constate que le nombre de recours a doublé par rapport aux 4 mois précédents. La moyenne de juillet à octobre 2020 était de 65 recours par mois. Cela s'explique par un nombre important de décisions de rejets de l'OFPRA depuis le début de l'année 2021. L'OFPRA solde son retard de 2020.



Actualités de l'ADA

Un 3^{ème} salarié : Depuis mai 2020, Guillaume Thiery est d'abord venu remplacer Fanny durant son congé maternité, puis l'ADA a fait le choix de se renforcer en transformant son contrat en CDI au 1^{er} janvier 2021. Cela correspond à la volonté du bureau de consolider nos actions, mieux former et encadrer l'équipe de bénévoles afin de leur permettre d'assumer l'autonomie de leurs fonctions, dans le respect bien sûr, de l'éthique qui a toujours été la nôtre et dont nous nous sentons les garants : la non-violence, l'écoute et le respect de l'autre.

Permanence Amicale du Nid : [l'Amicale du Nid](#) est une association dont le but est d'accompagner des personnes vers la sortie ou étant sorties de la prostitution. Les femmes victimes de réseaux internationaux de prostitution, certaines Nigérianes par exemple, sont reconnues comme appartenant à un groupe social pouvant bénéficier du statut de réfugié. Depuis quelques années, l'appartenance à ce groupe social n'est plus suffisante, il faut encore que ces femmes prouvent qu'elles ont réussi à échapper à ces réseaux et sont sorties de la prostitution pour pouvoir bénéficier du statut de réfugié.



En début d'année 2021, l'ADA et l'Amicale du Nid ont décidé de renforcer leur partenariat et cela s'est concrétisé par la présence de Linda, salariée de l'Amicale du Nid, aux permanences du mardi matin. Pendant ces permanences, Linda reçoit les demandeurs d'asile dans un bureau qui leur est réservé où un entretien confidentiel peut se dérouler dans de bonnes conditions.

Partenariat Fondation Abbé Pierre : La Fondation soutient l'activité de l'ADA depuis plusieurs années. Ce partenariat s'est récemment développé avec la participation de l'ADA à 2 initiatives menées par la Fondation :

- A l'occasion de la publication de son éclairage régional annuel sur le mal-logement, l'agence Auvergne-Rhône-Alpes de la Fondation a souhaité rendre visible l'action locale de citoyens qui se regroupent dans des communes de la région pour apporter une réponse concrète aux personnes sans-abris repérées sur leur territoire : accès à un toit, réponses aux besoins essentiels et aide aux démarches administratives. L'ADA a permis la mise en relation de collectifs citoyens d'accueil de demandeurs d'asile avec la Fondation, afin que ceux-ci puissent faire part de leurs expériences et questionnements pour l'élaboration du rapport.



- Face à l'urgence sociale liée au contexte sanitaire, la Fondation Abbé Pierre a fait appel aux dons lors du premier confinement en mars 2020. Elle a ainsi pu constituer un Fonds d'urgence pour soutenir les associations dans l'accompagnement de leurs bénéficiaires. Entre autres actions, des chèques-services ont ainsi été distribués. Destinés aux populations fragiles, ces chèques d'accompagnement permettent de faciliter les achats de première nécessité, notamment la nourriture.

En partenariat avec la Fondation, l'ADA a pu distribuer des chèques-service aux demandeurs d'asile sans ressources, pour un montant de 20 000 euros.

Pour en savoir plus, voir le [Rapport annuel 2021 de la FAP](#) et les [actions des collectifs-citoyens dans la Région](#).

OFPRA et CNDA, une inflation des coûts de transports : Depuis janvier 2021, le nombre de convocation a augmenté fortement par rapport à l'année 2020. L'OFPRA et la CNDA essaient de récupérer leur retard. Les conséquences sont une charge de travail et des coûts de transport en forte augmentation pour l'ADA. L'état ne finançant pas les transports à l'OFPRA et à la CNDA, **ces frais sont à la charge du demandeur d'asile**. L'ADA avait jusqu'à présent financé en partie les transports, et totalement pour les demandeurs d'asile ne bénéficiant d'aucune aide. Aujourd'hui l'association ne peut plus assumer cette charge, il est alors très difficile pour le demandeur d'asile de payer son billet. L'arrêt de la circulation des bus entre Grenoble et Paris ainsi que la diminution de l'offre de train a provoqué une forte augmentation des tarifs.

Regroupement familial des réfugiés : L'équipe qui accompagne les réfugié(e)s dans leurs démarches de réunification familiale est confrontée à des difficultés d'ordre administratif et numérique lorsqu'il faut prendre un rendez-vous à l'ambassade de France dans le pays d'origine pour la famille souhaitant rejoindre son parent réfugié en France. Aujourd'hui, la plupart des ambassades sous-traient la prise de rendez-vous à des sociétés externes qui ont créé à cet effet des sites internet dont l'efficacité et la réactivité laissent à désirer. La réunification familiale étant déjà un parcours long et fastidieux, l'arrivée du numérique dans ce domaine engendre un alourdissement et parfois un blocage des procédures de demandes de visa. Il est très difficile de savoir combien de temps peut durer cette procédure, chaque cas est différent et la procédure dure souvent plusieurs mois.



Assemblée Générale du 8 avril 2021. Cette année, l'assemblée générale s'est tenue en visio-conférence. Comme d'habitude, elle a été ouverte à un large public, adhérents, institutionnels, partenaires 77 personnes se sont connectées pour suivre l'AG. Les rapports d'activité, financier et moral ainsi que l'état des lieux de l'Observatoire de l'Asile en ISère (OASIS) sont disponibles sur le site de l'ADA.

Rencontre réseau JRS-Welcome (Jesuit Refugee Service) : en mars 2021, le réseau JRS-Welcome de Grenoble a souhaité rencontrer l'ADA pour échanger sur les activités de chacun. JRS-Welcome accueille des demandeurs d'asile majeurs isolés dans un réseau de familles de Grenoble et alentour. JRS-Welcome souhaite bénéficier d'une formation au droit d'asile organisée par l'ADA.

Cours de Français : en janvier, des entretiens individuels ont eu lieu pour déterminer le niveau de français des demandeurs d'asile souhaitant suivre des cours de français, mais les conditions sanitaires ne permettent toujours pas la reprise des cours. La demande est pourtant très forte.



L'ADATE a invité l'ADA en décembre dernier, pour présenter leurs différents dispositifs d'hébergement sur l'Isère et leur organisation. Le PHU (Pôle Hébergement Urgence) est constitué de 2 entités :

- Le HUDC (Hébergement d'Urgence de Droit Commun) gère les hébergements d'urgence accessibles via le « 115 » soit 290 places dont 20 demandeurs d'asile, en décembre 2020. Une juriste est présente.
- Le HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) dispose de 225 places en diffus (en appartement, pas dans un centre dédié) de demandeurs d'asile avec un juriste Stéphane Perreau.

Le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de l'ADATE a été créé en 2008. Il offre une capacité d'accueil de 140 places en diffus, dont 84 places en Nord Isère.

Rencontre au CHAI (Centre Hospitalier Alpes-Isère) de Saint-Egrève



Deux assistantes sociales du CHAI de Saint-Egrève, organisent tous les mois des rencontres, à destination de tous les travailleurs sociaux du CHAI (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale). Ces rencontres ont pour objectif, en faisant venir un intervenant extérieur, de présenter un nouveau dispositif, un service ou autre.

Dans ce cadre, l'ADA a été invité fin janvier 2021 à venir présenter l'association et le parcours administratif d'un demandeur d'asile : les démarches à effectuer et la durée de la procédure. Fanny, salariée de l'ADA, a abordé les droits sociaux des demandeurs d'asile, les différentes procédures et particulièrement la procédure Dublin.

Actualités de la demande d'asile

La France expulse un réfugié tchétchène en Russie le 09 avril 2021.

L'ADA a condamné fermement cette expulsion et envoyé un communiqué à l'attention des députés et sénateurs de l'Isère.

[Voir le communiqué ...](#)

A Briançon, samedi 16 janvier 2021, un peu avant 16 heures, l'hélicoptère du secours en montagne a déposé une famille avec un bébé de quelques jours et son frère d'à peine un an au poste de frontière de Montgenèvre, à 2000m d'altitude, au lieu de l'amener à l'hôpital. Le tribunal administratif de Marseille a annulé les OQTF délivrées à la famille, la décision a été prise au motif suivant : lors des entretiens menés à la Police Aux Frontières, la situation des enfants n'a pas été suffisamment prise en compte. Cette annulation marque une avancée dans la lutte pour le respect des droits des exilés.

[Communiqué de presse du Collectif Maraude du Briançonnais](#)



Tous Migrants : le printemps 2021 sera marqué par deux procès politiques, criminalisant la solidarité avec les exilés et les sans-papiers :

- Le 22 avril, au tribunal de Gap, jugement de deux militants en première instance pour "aide à l'entrée et à la circulation sur le territoire national de personnes en situation irrégulière".
- Le 27 mai, au tribunal de Grenoble, jugement en appel des "7 de Briançon", suite à la condamnation prononcée le 13 décembre 2018. Ces militants ont été condamnés en première instance à des peines allant jusqu'à quatre mois de prison fermes et huit mois avec sursis pour avoir participé le 22 avril 2018 à une manifestation antifasciste.

[Pour en savoir plus sur Tous Migrants](#)

Grace à **Cédric Herrou**, relaxé définitivement par la Cour de Cassation le 31 mars 2021, il sera possible à chacun d'aider, de façon désintéressée, tous les migrants en situation irrégulière.

Malgré 4 procès intentés contre lui, l'Etat n'a jamais réussi à le faire condamner.



FRONTEX (Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures)

1. Depuis Octobre 2020, des ONG et des médias européens ont rapporté, preuves et images à l'appui, que **l'agence Frontex était impliquée dans le refoulement illégal de migrants par les garde-côtes grecs.**

Le 12 janvier 2021, l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF) a ouvert une enquête contre Frontex.

Voir la [Revue de presse de Comprendre l'Europe ...](#)

2. Le Corporate Europe Observatory (CEO), groupe de recherche indépendant, travaille pour exposer et remettre en question l'accès et l'influence privilégiés dont jouissent les entreprises et leurs groupes de pression dans l'élaboration des politiques de l'Union Européenne. **Il dénonce l'accès privilégié de certaines industries au sein de Frontex avec des implications majeures sur les Droits de l'Homme.**

Voir [COE un complexe frontalier industriel ...](#)

3. Le budget de Frontex ne cesse d'augmenter. En 2027, l'agence devrait se transformer en un véritable corps de police et compter un effectif permanent de 10 000 garde-frontières et garde-côtes. Ils seront dotés de nombreux équipements (radars, drones, systèmes de reconnaissance faciale, ...) **une aubaine pour les industries de la défense et de la sécurité.**



Un éclairage sur l'une des actions menées par l'ADA



Depuis 5 ans, l'ADA a mis en place un **appui psychologique**, une aide dans la prise en charge de la **santé mentale des demandeurs d'asile**. Une psychiatre est venue renforcer l'équipe en mars 2021 qui se compose désormais de 2 psychologues, 1 psychiatre et 1 médecin pédiatre

Quels sont les besoins ? Comment sont organisés ces entretiens ? Qui en bénéficie ? [En savoir plus](#)

Bonnes nouvelles

Protection des petites filles contre l'excision : En 2020, seulement 23 familles suivies par l'ADA ont été convoquées à l'OFPPRA pour leur fille. Du 1^{er} janvier 2021 au 15 avril 2021, 28 entretiens à l'OFPPRA ont déjà eu lieu. L'ADA a appris que **17 statuts de réfugiés** ont été octroyés par l'OFPPRA à des petites filles depuis le 1^{er} janvier 2021. Ces dossiers sont ceux que l'ADA appelle « les OFPPRA BB* ».

En quoi est-ce une bonne nouvelle ? En plus de la protection de leur fille, les parents obtiennent un titre de séjour de 10 ans même si, auparavant, ils avaient été déboutés de leur demande d'asile.

Ils nous soutiennent

La **société Atos** soutient l'ADA au travers d'un **mécénat de compétences**. Pour un employeur, ce mécénat consiste à mettre à disposition d'une association un collaborateur sur son temps de travail. **En 2020, l'ADA a signé un contrat qui a été renouvelé en 2021, avec la société Atos et une de ses salariées, Geneviève**. Si vous êtes intéressé par ce type d'engagement, vous pouvez prendre contact avec l'ADA à l'adresse mail : secretaire@ada-grenoble.org

[Donateurs ou partenaires, ils sont présents à nos côtés ...](#)

Nous avons besoin de vous

- **Recherche de matériel** : L'informatique est une nécessité dans le travail de l'ADA et actuellement l'ADA possède des PC fixes et portables datant d'un autre âge. Nous sommes preneurs de tout don de matériel informatique. Merci de prendre contact à l'adresse secretaire@ada-grenoble.org
- **Et surtout nous recherchons de nouveaux bénévoles** qui viendront renforcer une équipe motivée, ouverte et sympathique qui, comme annoncé pendant l'AG, effectue le travail de 12 ETP (équivalent temps plein). N'hésitez pas à contacter notre secrétaire Marie-Pierre qui se fera un plaisir de vous accueillir et vous expliquer l'ensemble des activités très variées de l'ADA.
Merci de prendre contact à l'adresse secretaire@ada-grenoble.org

Il nous manque

Mustafa Ndiaye nous a quittés le 06/03/2021. Interprète en diakhanké, en malinké, en soussou, en peul... il était presque tous les jours dans les bureaux de l'ADA, où l'on entendait sa voix claire et forte, ses mots précis et choisis, portés avec chaleur et considération.

Mustafa était reparti en Guinée pour aider sa fille ainée à retirer son visa et parvenir enfin au bout d'une longue et difficile procédure de réunification familiale. Son chemin s'est brutalement interrompu accidentellement. Mustafa était un être lumineux. Nous pensons à sa famille.

Un appel à dons a été lancé auprès des bénévoles qui ont répondu avec générosité pour aider sa femme à assister aux obsèques de Mustapha en Guinée.



*Merci pour vos adhésions ou ré-adhésions en 2021,
c'est aussi grâce à votre soutien moral, amical et financier que l'ADA peut accomplir ses missions.*

[Faire un don ou Adhérer](#)

-
- * **OFPRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Les **OFPRA BB** concernent les demandes d'asile pour les petites filles menacées d'excision dans le pays d'origine de leurs parents
 - * **CNDA** : Cour Nationale du Droit d'Asile
 - * **OQTF** : Obligation de Quitter le Territoire Français